

# RÉSERVATION DE PLACES EN CRÈCHE

**lively**  
by sodexo\*

## LE PRINCIPE

**La garde d'enfants est un enjeu prioritaire pour vos salariés-parents.**

En effet, la crèche est le mode de garde préféré des familles ; pourtant seules 18 %\* d'entre elles arrivent à obtenir une place en crèche.

Avec Lively, vous avez la possibilité de réserver des places pour vos collaborateurs-parents au sein de notre réseau de plus de 1500 crèches. Votre collaborateur choisit la crèche qui lui convient le mieux, près de chez lui, de son lieu de travail ou sur son trajet quotidien, depuis notre plateforme de réservation en ligne.

\*Source Centre d'observation de la société - 2018



## LES AVANTAGES

### POUR VOUS, EMPLOYEUR

- › Un **retour au travail facilité** après un congé (maternité, paternité ou parental) et les conditions pour **une disponibilité et une organisation optimale du collaborateur**.
- › Un atout de poids pour le **recrutement de collaborateurs** et de leurs compétences clés.
- › La valorisation de votre **image employeur** en répondant à un enjeu social prioritaire, tout en optimisant la **performance de vos organisations**.
- › Une **déduction fiscale de 76,5 % à 77,5%** du montant investi (voir au dos).

### POUR VOS COLLABORATEURS

- › L'accès au mode de garde préféré des parents, fiable et rassurant, permettant de **créer les conditions optimales d'une parentalité épanouie**.
- › Un mode de garde de qualité, de proximité et avec des horaires adaptés aux parents qui travaillent.
- › Des établissements conventionnés par la CAF, permettant de bénéficier d'un tarif équivalent à celui d'une crèche municipale.
- › Une **flexibilité de l'accueil** grâce à un contrat horaire et jour sur mesure, de l'accueil occasionnel et de l'accueil d'urgence.

## NOTRE RÉSEAU

- › Une couverture territoriale dense et en constant développement.
- › Une qualité d'accueil garantie par la CAF et les agréments PMI.
- › Une charte et des audits qualité.
- › Une mesure annuelle de la satisfaction des familles.



Plus de **1500**  
crèches

**320**

crèches en propre

et plus de **1200**  
crèches partenaires

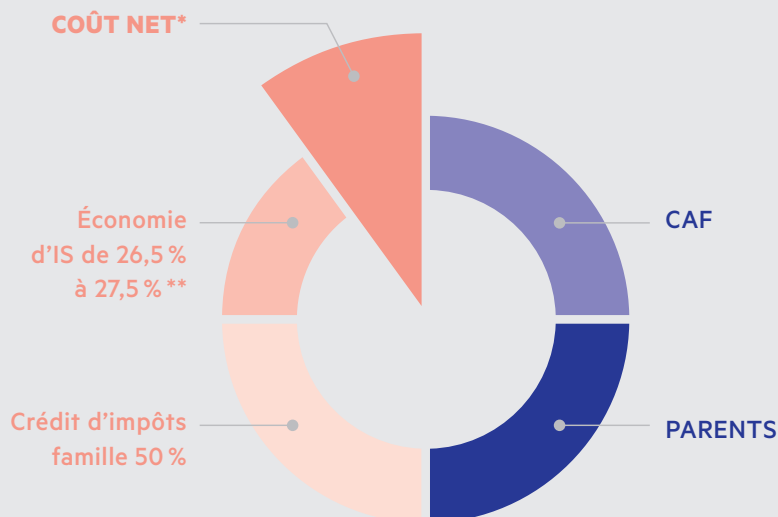
# QUEL COÛT POUR VOUS ET VOS COLLABORATEURS ?

**PART  
ENTREPRISES  
50 %**



\*Coût net après impôt  
de 22,5 % à 23,5 %

\*\*26,5 % si CA < 250 000 €  
27,5 % si CA > 250 000 €



**PART CAF +  
COLLABORATEURS  
PARENTS  
50 %**



Même prix qu'en  
crèche municipale.

Coût horaire calculé  
en fonction des revenus  
du foyer et du nombre  
d'enfants à charge.

Crédit d'impôts de 50 %  
des frais de garde  
dans la limite de 1150 €  
par enfant et par an.

## UNE MISE EN ŒUVRE CLÉ EN MAIN

**Tout au long du dispositif, Liveli vous accompagne dans la communication auprès de vos salariés  
et la valorisation de votre engagement au service de la parentalité.**

**1**

**Étude de  
vos besoins**

**2**

**Campagne  
d'attribution**

**3**

**Commission  
d'attribution**

**4**

**Inscription  
en crèche**

**5**

**Reporting  
et suivi de  
votre contrat**